

VOUS AIMERIEZ DEVENIR UN COLLABORATEUR CANADIEN?

Un collaborateur canadien est un organisme, un institut de recherche, une université, une entreprise privée, ou un expert individuel du Canada qui accepte de contribuer à la réussite de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet scientifique ou technologique financé par le Canada. La politique du Canada précise que tous les projets financés par le Canada doivent faire appel à un collaborateur canadien.

Quel est le rôle des collaborateurs canadiens?

Les collaborateurs canadiens doivent participer activement à des projets, en fonction de leur temps et de leurs ressources. Leurs fonctions principales consistent, entre autres, à aider à l'élaboration des propositions de projet en recherche et développement avant leur soumission pour financement et à la mise en œuvre de ces projets une fois qu'ils sont financés; à fournir des conseils sur la diffusion et la commercialisation internationales des résultats des projets, à assurer le suivi des projets et à examiner des rapports techniques.

Quels sont les avantages à devenir collaborateur?

Le collaborateur peut profiter de la participation à des expériences dans des installations uniques, avoir un accès rapide aux résultats des projets et à leur utilisation, et participer éventuellement à la commercialisation des résultats. Le collaborateur peut étirer les limites des budgets de recherche de son organisation en faisant faire des recherches de pointe par des instituts affiliés à ces centres.

Pour en savoir davantage sur le CIST ou le CSTU, ainsi que sur les possibilités offertes, veuillez consulter les sites Web suivants :

- Centre international des sciences et de la technologie : <http://www.istc.ru/>
- Centres des sciences et de la technologie en Ukraine : <http://www.stcu.int/>

